

Faits saillants des ateliers

22 novembre 2017, 13 h - 16 h 30

**BÂTIMENT
COMMERCIAL
ET INSTITUTIONNEL**



Table des matières

1. Déroulement de l'atelier	3
2. Faits saillants des discussions	4
2.1. Objectifs.....	4
2.2. Mesures	4
2.3. Questions horizontales	7
2.4. Messages pour TEQ	8

1. Déroulement de l'atelier

L'activité a débuté par une mise en contexte de TEQ et ses objectifs pour l'élaboration de son premier plan directeur pour la période 2018-2023. Une présentation sommaire de l'état de la situation pour le bâtiment commercial et institutionnel et une présentation des objectifs et principales mesures identifiées par TEQ pour ce secteur ont suivi. Les

participants, répartis en neuf tables de travail, ont par la suite été invités à réfléchir en groupe sur les objectifs et les mesures proposées, pour ensuite se pencher sur des questions horizontales (i.e. communes aux huit thèmes qui seront abordés dans le plan directeur). Chaque groupe devait terminer en identifiant trois messages pour TEQ, soit les trois principaux éléments qui sont ressortis de leurs discussions. Les prochaines pages présentent les faits saillants des discussions des groupes. Un rapport synthèse sera également rédigé afin de rendre compte de manière globale des résultats pouvant être dégagés relativement aux huit thèmes.

Nombre de participants à l'atelier : **71**, dont huit représentants de TEQ.

Voir la [liste détaillée des participants](#) sur le site de TEQ

2. Faits saillants des discussions

2.1. OBJECTIFS

Objectifs proposés par TEQ en lien au bâtiment commercial et institutionnel :

- + Encourager les meilleures pratiques en matière de gestion énergétique des bâtiments.
- + Normaliser et réglementer l'efficacité énergétique dans le secteur.
- + Inciter les propriétaires de bâtiments à utiliser les énergies renouvelables.
- + Créer une culture de l'efficacité énergétique dans le secteur.
- + Déployer une offre de programmes qui répond aux besoins des clientèles du secteur.

Exemplarité de l'État :

- + Appliquer des mesures d'efficacité énergétique sur au moins 5 % de la surface totale des bâtiments publics chaque année.
- + Prioriser l'utilisation de l'énergie renouvelable pour le chauffage des bâtiments publics.

Les discussions des participants ont fait ressortir certains éléments qui permettraient de bonifier les objectifs proposés. De manière générale, plusieurs groupes ont indiqué que les objectifs identifiés leur semblent vagues et peu ambitieux, suggérant plutôt que **des objectifs clairs et quantifiés** soient établis, plus particulièrement entourant **des cibles de réduction des GES** spécifiques à différents secteurs (santé, éducation, édifices commerciaux, etc.).

Les objectifs devraient également être **accompagnés d'indicateurs** permettant de faciliter l'évaluation des résultats.

L'analyse du cycle de vie des bâtiments, de même que l'empreinte carbone sont d'autres éléments que certains groupes considèrent importants à retrouver parmi les objectifs de ce thème.

Des groupes ont aussi souligné l'importance, lorsqu'il est question d'efficacité énergétique, d'intégrer les différentes notions telles que la réduction des émissions de GES, la gestion de l'eau, etc., et de ne pas s'en tenir seulement à la consommation d'énergie.

2.2. MESURES

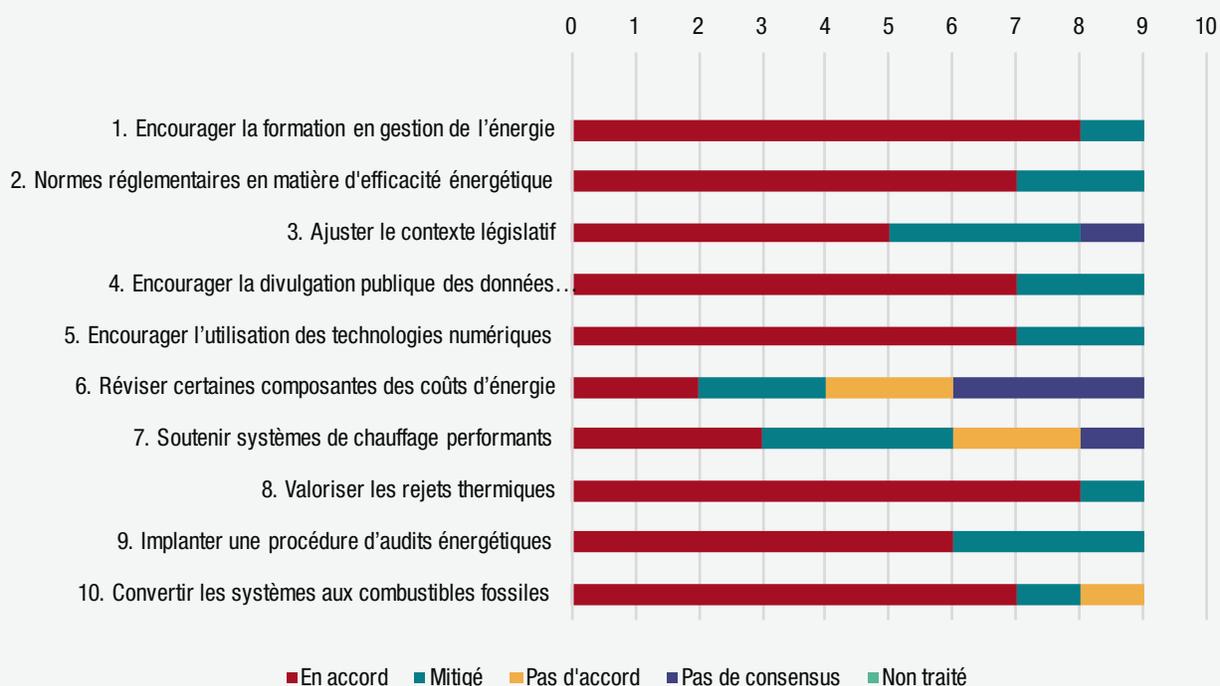
Mesures proposées

Les participants devaient ensuite se pencher sur les mesures proposées par TEQ et associées à chacun des objectifs mentionnés ci-dessus. Les neuf tables de travail devaient ainsi évaluer chacune d'elles en déterminant si le groupe était soit en accord, mitigé, en désaccord, ou s'il y avait absence de consensus sur la mesure. Chaque participant avait également la possibilité d'évaluer chaque mesure de façon individuelle. Les résultats de ces deux types d'évaluation sont présentés dans les graphiques ci-dessous. Certaines précisions sont par la suite ajoutées sur l'argumentaire qu'ont fourni les groupes et les participants dans leur évaluation pour expliquer leur position sur les mesures ayant fait le moins consensus.

Mesures proposées par TEQ en lien au bâtiment commercial et institutionnel :

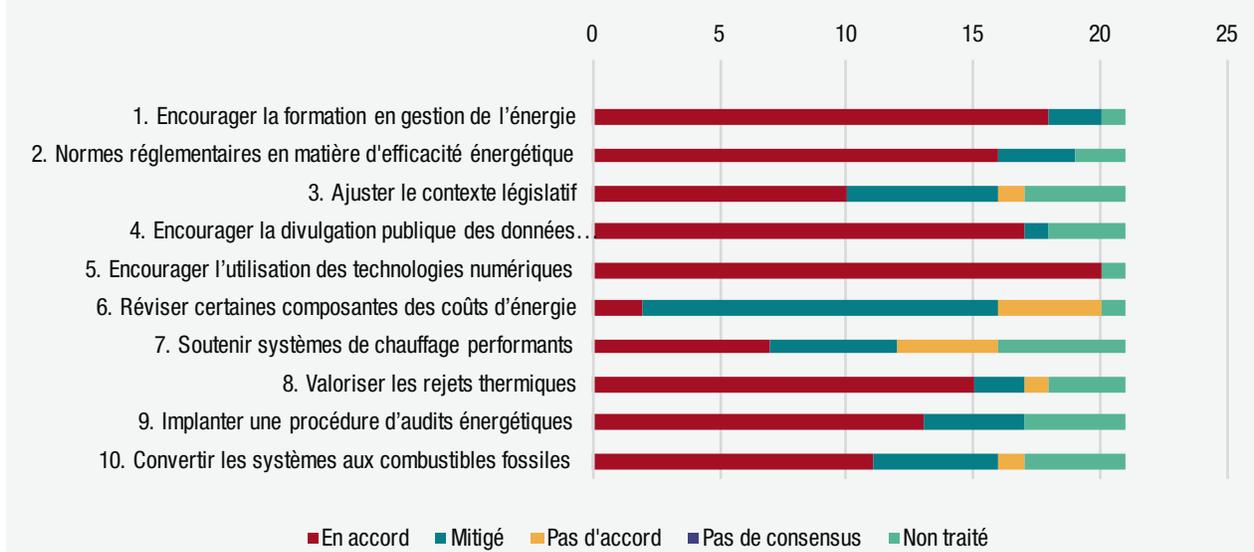
1. Encourager la formation en gestion de l'énergie et en remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments.
2. Revoir les mécanismes de mise à jour des normes réglementaires en matière d'efficacité énergétique.
3. Ajuster le contexte législatif afin que la réglementation en matière d'efficacité énergétique puisse être applicable aux bâtiments existants.
4. Encourager la divulgation publique des données énergétiques des bâtiments.
5. Encourager l'utilisation des technologies numériques pour améliorer la conception, la construction et l'exploitation des bâtiments.
6. Réviser certaines composantes des coûts d'énergie de façon à rendre l'électricité plus compétitive.
7. Soutenir spécifiquement la mise en place de systèmes de chauffage électrique performants.
8. Valoriser les rejets thermiques.
9. Implanter une procédure obligatoire d'audits énergétiques et de remise au point à période fixe dans les bâtiments publics.
10. Convertir les systèmes qui utilisent du combustible fossile en systèmes fonctionnant avec une source d'énergie renouvelable pour le chauffage principal des bâtiments publics existants.

Évaluation des mesures proposées - Par table (9) « La mesure est efficace pour atteindre les cibles du premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. »



Évaluation des mesures proposées - Individuelle (21)

« La mesure est efficace pour atteindre les cibles du premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. »



Les graphiques ci-dessus illustrent un appui variable aux différentes mesures proposées, tant par table qu'individuellement. Sur la mesure 6, plusieurs groupes ont souligné la présence du **marché du carbone** comme mécanisme existant qui augmente le coût de l'utilisation des combustibles fossiles en lien avec les émissions de GES et qu'il serait judicieux de renforcer.

Des groupes ont par ailleurs tenu à souligner qu'un tel type de moyen pourrait se baser sur l'**internalisation des coûts environnementaux**, notamment pour les combustibles fossiles.

Plusieurs groupes et participants ont voulu préciser qu'il serait judicieux de mieux gérer les **périodes de pointe** grâce à une **flexibilité et une gestion optimale de différentes sources d'énergie** pour y répondre, dont les énergies renouvelables. Dans le même sens, des participants ont indiqué qu'il faudrait **réviser la structure tarifaire** des différentes sources d'énergie.

Quant à la mesure 7, celle-ci devrait être abordée dans une **perspective plus globale** et toucher les différents aspects (isolation, climatisation, etc.) permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Il serait également pertinent d'inclure **des sources alternatives d'énergie** (biénergie, biomasse, rejets thermiques, etc.), sans se limiter à l'énergie électrique.

En ce qui concerne les constructions neuves, il faudrait que cette mesure en soit une de **réglementation**, pas seulement de soutien. De plus, cette mesure devrait miser sur des mécanismes tels que les *Principles for Responsible Investment* (PRI).

Mesures additionnelles

Les tables de travail avaient aussi la possibilité de proposer des mesures additionnelles à celles déjà identifiées par TEQ. Pour cet atelier, des groupes ont notamment proposé de :

- + Prévoir une mesure qui permettrait d'améliorer les méthodes de construction des nouveaux bâtiments en tenant compte du bilan carbone, notamment.
- + Adopter une approche plus globale pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments commerciaux et institutionnels, incluant les aspects du transport, de la santé, de l'aménagement du territoire, etc.

2.3. QUESTIONS HORIZONTALES

Cinq questions d'une portée plus large et transversales aux huit thèmes étaient également posées par TEQ. Les groupes de travail étaient appelés à s'y pencher afin d'y apporter des éléments de réponse qui aideront à la rédaction du plan directeur.

Comment financer la transition énergétique à court et moyen terme et comment partager la facture?

Les modes de financement proposés par les groupes sont très variés en fonction des objectifs : le financement privé, via les taxes municipales, via la quote-part des distributeurs d'énergie ou un fonds propre à ceux-ci, ou encore par le principe de pollueur-payeur, notamment pour l'usage des produits pétroliers. L'utilisation du Fonds vert a également été soulevée.

Comment pourrait-on faciliter l'accès et l'utilisation des programmes d'efficacité énergétique pour aider les consommateurs d'énergie à adopter des comportements et des technologies favorables à la transition énergétique?

L'accès et l'utilisation des programmes en efficacité énergétique pourraient être soutenus par :

- + La création d'un guichet unique.
- + L'amélioration de la communication autour des programmes de subvention, par exemple une campagne nationale via les réseaux sociaux.
- + L'harmonisation des programmes de subventions.
- + L'orientation des critères sur la performance énergétique.

Quels devraient être les rôles de l'État, des municipalités, des distributeurs d'énergie, des entreprises et des citoyens, et comment assurer la coordination entre ces différents acteurs pour assurer la transition énergétique du Québec?

L'État devrait démontrer une exemplarité afin de mener une politique de leadership forte. Il devrait également donner un plus grand rôle aux municipalités dans la transition énergétique et offrir une gamme d'outils.

Outre les moyens financiers, quelles devraient être les mesures à mettre en place pour mobiliser et engager la population à exercer son rôle pour assurer la transition énergétique du Québec?

Le gouvernement devrait faire des communications fortes, adaptées à chaque public cible.

Quelles sont les informations et les connaissances qu'il serait primordial d'acquérir ou de développer? Comment en assurer la diffusion ou le développement de manière efficace?

TEQ pourrait remettre des prix aux organisations qui se sont démarquées dans leur transition énergétique afin de mieux diffuser les projets exemplaires.

Quelles seraient les mesures phares que le gouvernement pourrait mettre en place afin de démontrer son exemplarité?

Le gouvernement pourrait mettre en place des cibles contraignantes et les mettre en œuvre dans les bâtiments publics.

2.4. MESSAGES POUR TEQ

Lors de la plénière, les différents groupes devaient présenter chacun les trois principaux messages qu'ils souhaitaient transmettre à TEQ à la suite de leurs discussions en groupe. Ces messages pouvaient porter tant sur les objectifs, que les mesures proposées et les questions horizontales.

Au-delà d'encourager, TEQ devrait **exiger la mesure de performance énergétique** dans les bâtiments de façon ambitieuse et précise, par exemple en rendant obligatoires les bilans carbone, l'analyse des cycles de vie des bâtiments et l'intégration systématique des émissions GES comme indicateurs de performance. La diffusion des résultats pourrait être exigée.

Pour y parvenir, un **cadre législatif coercitif avec cibles de performance énergétique** par type de bâtiment devrait être mis en place et les responsabilités réglementaires de Régie du bâtiment du Québec devraient être transférées à TEQ. Il serait également intéressant de mettre en place et de proposer des modèles financiers pour soutenir la performance énergétique dans les bâtiments.

Finalement, TEQ devrait mettre en œuvre un **programme de gestion de l'énergie** qui donne aux municipalités le rôle d'ambassadeurs de la mise en œuvre de la transition énergétique dans le secteur du bâtiment commercial et institutionnel, tout en étendant à celles-ci le concept d'exemplarité de l'État dans le secteur du bâtiment. En ce sens, il faudrait favoriser la formation d'écoquartiers, la gestion de l'énergie grâce à des technologies numériques et la valorisation des rejets thermiques.